

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article41>



Lettre de D+N B. à reprendre ou à modifier

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - ILS34 nouveau virage sur Bâle-Mulhouse, que devient le Jura ? - Comment m'opposer à ce projet ILS34 ? -



Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Encore une lettre qui nous parvient et qui parle notamment du vol de pente, sport très prisé dans le Jura.

Nom, prénom

Rue

LOCALITE

Nom, prénom, rue localité

LSI

SERVICE DES TRANSPORTS ET DE L'ENERGIE

Rue des Moulins 2

2800 DELEMONT

Lieu, date

Aéroport de Bâle-Mulhouse - nouvelle procédure d'approche par le Sud (ILS34)

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à l'objet noté sous rubrique et vous faisons part de notre vive opposition à la nouvelle procédure d'approche par le Sud. Notre opposition est motivée par les impacts négatifs qu'aura le passage des avions en basse altitude (inférieurs à 3000 mètres d'altitude, y.c. sur la vallée de Delémont) lors de leur approche par le Sud, soit :

1) Dégradation de la santé des habitants :

L'augmentation des nuisances et l'augmentation de la pollution auront un impact négatif sur la santé des habitants de la vallée de Delémont et le Val Terbi principalement.

En effet, la forte augmentation de la présence de résidus de combustion dans l'air et l'augmentation du bruit prêterait la santé des habitants survolés, lesquels ont choisi de vivre dans la région aussi pour la qualité de vie qu'elle procure.

Les motifs de sécurité ont été invoqués pour la mise en place du projet ILS34 et la nouvelle approche par le Sud.

Or, nous constatons que la sécurité des passagers serait améliorée au détriment de la sécurité des habitants de la vallée de Delémont. En effet, par une approche par le Sud à basse altitude, il est certain que le niveau de l'augmentation du niveau de pollution aura un impact sur la santé des habitants touchés mettant ainsi, à moyen et à long terme, également la vie en danger des habitants touchés. Cette réflexion n'est par conséquent pas acceptable.

2) Baisse de l'attractivité économique :

Les nuisances sonores et la pollutions auront un impact négatif sur l'attractivité de notre région, ceci en tant que **région de résidence ou de région touristique**. De plus, **les habitations actuelles et les immeubles verront leur valeurs baisser** (perte d'attractivité).

3) Restrictions pour le vol de pente

L'espace aérien situé à proximité de Delémont et dans le Val Terbi ne sera plus accessible aux adeptes du vol de pente (aile delta, parapente).

Or en tant que pratiquant de l'aile delta, nous nous opposons formellement à l'interdiction d'utilisation de l'important espace aérien jurassien touché par le projet ILS34. Nous nous opposons également à l'interdiction d'utilisation des sites existants à proximité (ou dans) la zone d'approche (Raimeux - départ Nord, par exemple).

En conclusions, nous constatons que le projet ILS34 sacrifie une partie du Jura et ses habitants en faveur de la sécurité des vols de l'aéroport Bâle-Mulhouse. Cette situation n'est pas acceptable et nous vous demandons de retirer le projet en question.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et, dans l'attente de votre position, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Lettre à télécharger

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

lettre D+N B

Nom, prénom, signature